Motion sur la commémoration du 11 novembre adressée au ministre de l'EN.

Marseille, le 10 novembre.

« Nous, personnels du collège l'Estaque, tenons à rappeler notre attachement à la mémoire de toutes les victimes, y compris les fusillés pour l'exemple, de la Première guerre mondiale, à la transmission de l'histoire et à la construction d'une culture de paix.

Nous contestons néanmoins le caractère imposé de cette cérémonie commémorative, instituée par la circulaire ministérielle du 2 juillet 2026.

Nous considérons que l'Ecole doit demeurer un lieu de formation de l'esprit critique et d'émancipation intellectuelle.

La mémoire des guerres ne saurait se réduire à un tel rituel institutionnel ou patriotique. Elle doit permettre de comprendre les mécanismes qui conduisent aux conflits, leurs conséquences humaines et les aspirations des peuples à la paix.

Nous refusons toute instrumentalisation de l'histoire et toute confusion entre transmission mémorielle, adhésion à un cérémonial et éducation citoyenne.

Nous demandons le retrait de cette circulaire et réaffirmons notre attachement à la liberté pédagogique. »

Approuvée à ce jour par 16 personnels (AED, AESH, enseignants) du collège.

Copie aux syndicats.

Pour les collègues souhaitant s'associer à cette motion :

Nom	**Prénom**	**Fonction**	**Signature**